

Projet du PAPI Madon : avis du panel citoyen

Dans le cadre de la concertation préalable sur le projet du PAPI Madon, l'EPTB Meurthe-Madon a organisé une campagne de recrutement pour constituer un panel citoyen dédié au projet.

Ce groupe d'une vingtaine d'habitants du territoire tirés au sort a été mobilisé pour donner son éclairage sur les opérations d'aménagement proposées dans le cadre du projet. La réunion s'est tenue le samedi 23 janvier 2021 à l'Espace Flambeau à Mirecourt. 12 personnes y ont participé.

En raison du changement de date de cette réunion, dû au couvre-feu instauré sur l'ensemble du territoire national à partir de 18h, les autres membres du panel n'ont pas pu y assister.

La réunion s'est déroulée en deux temps :

- Un temps de présentation des missions de l'EPTB, des raisons et de l'ambition du PAPI Madon, des grandes lignes du projet et des apports des ateliers locaux organisés dans le cadre de la concertation;
- Un temps d'échange autour du projet.

A l'issue de la seconde partie, les participants ont partagé leurs impressions générales sur l'ensemble du projet et sur chacune des opérations d'aménagement. Ils ont été invités à répondre à deux questions :

- 1. Quel est votre avis sur le projet du PAPI Madon?
- 2. Quel est votre avis sur chacune des 6 opérations d'aménagement proposées dans le cadre du projet ?

Le présent document restitue les contributions formulées par les participants.

Les supports PPT présentés lors de la réunion se trouvent en annexe.



Concernant le projet dans sa globalité, les membres du panel citoyen saluent la qualité du travail réalisé dans le cadre du projet, notamment en termes d'études techniques et de nombre d'axes étudiés, allant au-delà d'un simple programme de travaux. Ils considèrent l'approche adoptée comme cohérente sur l'ensemble du tracé du Madon.

Quelques questions sont posées dans ce cadre : Le Madon est-il régulièrement entretenu ?¹ Le projet prévoit-il de replanter des arbres sur les berges du Madon ?²

Concernant les 6 opérations d'aménagement :

- Opération n°1 (communes de Maroncourt, d'Hymont, de Velotte-et-Tatignécourt, et de Valleroy-aux- Saules)
 - Comme les solutions proposées ont des effets similaires sur les inondations, les membres du panel citoyen suggèrent de privilégier dans le choix définitif le critère de prix.
- Opération n°3 (communes de Lerrain et d'Escles)
 - Dans la mesure où l'atelier local a permis d'arriver à un consensus entre les parties prenantes directement impactées par les aménagements proposés, les membres du panel citoyen n'ont pas de remarque particulière concernant cette opération.
- Opération n°4 (commune de Mirecourt)
 - Les membres du panel expriment leur regret par rapport au fait que les aménagements proposés dans le cadre de cette opération ne permettent pas de protéger l'ensemble des habitants impactés par les inondations.
 - Ils cherchent également à s'assurer de la possibilité de traverser facilement la digue, les bords du Madon étant un lieu de balade fréquenté par les habitants.
 - Une proposition est formulée par un participant : supprimer puis reconstruire la passerelle béton située quai le Breuil, en amont des aménagements prévus sur le Madon. En effet, cet ouvrage fait obstacle au débit de la rivière avec l'accumulation des branches et contraint l'eau à monter pour assurer son débit.

² Le manque de végétalisation des berges (par de la végétation dite rivulaire) est important sur le Madon. Cette végétation rivulaire a pourtant de nombreux effets bénéfiques sur le milieu (maintien des berges, zone de nourrissage et de repos pour la faune, épuration de l'eau, etc.). C'est pourquoi, l'EPTB Meurthe-Madon a prévu des actions de plantations sur les territoires des communautés de communes qui lui ont transféré ou délégué la compétence GEMA. Le projet prévoit la plantation d'arbres et d'arbustes sur les berges du Madon pour les opérations suivantes: l'opération n°3 de reméandrage du Madon en amont de Lerrain, l'opération n°4 de décaissement et digue à Mirecourt, pour l'opération n°6 d'aménagement des seuils de Ceintrey et Voinémont, des plantations d'accompagnement seront intégrées selon le scenario sélectionné. Les essences sélectionnées pour les plantations seront locales et adaptées aux bords de berge.



¹ Le Madon étant un cours d'eau non domanial, l'entretien de la végétation rivulaire, qui permet de prévenir la formation d'embâcle, doit être effectuée par le propriétaire des parcelles riveraines de la rivière. Les embâcles résultent de l'accumulation de végétation morte (troncs, branches, etc.) dans le lit du cours d'eau. Ils ont en outre un rôle important pour l'écologie du cours d'eau en formant des habitats pour la faune et la flore. Cependant, un manque d'entretien de la végétation rivulaire du Madon est à noter sur les dernières décennies. C'est pourquoi, l'EPTB Meurthe-Madon a prévu des actions de prévention et gestion des embâcles sur les territoires des communautés de communes qui lui ont transféré ou délégué la compétence GEMA. Ces actions viseront à traiter de manière sélective les embâcles à l'amont des zones sensibles telles que les zones urbaines pour limiter les risques de chutes d'arbres et favoriser la régénération de la végétation.

- Opération n°5 (communes d'Haroué et de Vaudeville)
 - Étant donné que l'atelier local a permis d'arriver à un consensus entre les parties prenantes directement impactées par les aménagements proposés, les membres du panel citoyen n'ont pas de remarques concernant cette opération.
- Opération n°6 (communes de Ceintrey et de Voinémont)
 - Les membres du panel suggèrent de privilégier dans le choix de la variante définitive le critère économique et celui de protection des habitants impactés par les inondations.
- Opération n°7 (commune de Pierreville)
 - Sur la base des conclusions de l'atelier local dédié à cette opération, les membres du panel citoyen privilégient la solution d'isolation individuelle des maisons, mettant en avant le critère du prix pour une même efficacité.

Au-delà des éléments évoqués ci-dessus, les membres du panel citoyen soulignent également l'importance de nettoyage régulier du Madon permettant son bon fonctionnement, y compris en période de crue. Ils soulèvent également le besoin d'une mise en place d'un système d'information et d'alerte en cas de crue. Ils s'interrogent enfin sur les solutions amont permettant d'éviter que l'eau arrive trop vite dans la rivière. Dans ce cadre, certains mettent en avant la nécessité de repenser les systèmes de production agricole, qui contribuent à l'artificialisation des sols et au ruissellement excessif de l'eau dans les rivières.



PAPI MADON

MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA REALISATION D'AMENAGEMENTS DE GESTION DES INONDATIONS ET DE RESTAURATION HYDROMORPHOLOGIQUE

CONCERTATION – PANEL CITOYEN

23 Janvier 2021







Concertation préalable & panel citoyen

quésaco?



Opération 4 – Mirecourt



Opération 1 – ZRDC





Tour de table des participants



Opération 7.10 – Pierreville



Opération 3 - Lerrain

L'EPTB et le PAPI Madon





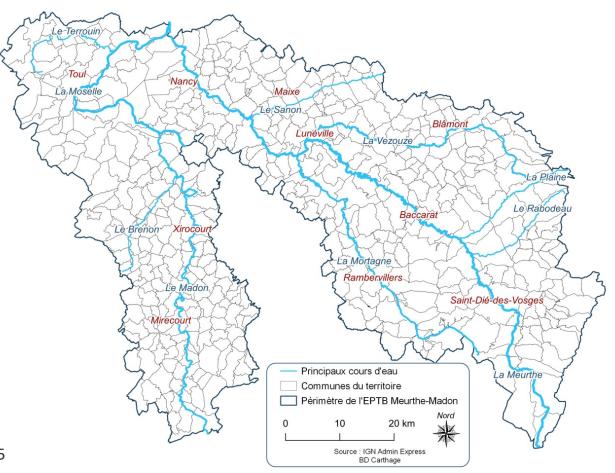


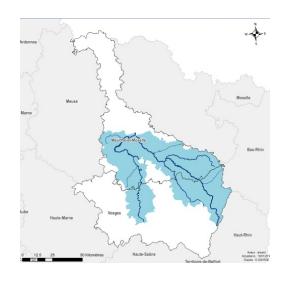


L'EPTB Meurthe Madon

Une organisation à l'échelle des bassins versants de la Meurthe et du Madon

Un principe fondateur : la solidarité de bassin









L'EPTB Meurthe Madon

Des activités centrées autour de l'eau et des milieux



Prévention des inondations

- Ouvrages de protection
- Réduction de la vulnérabilité
- Alerte et gestion de crise



Gestion des milieux aquatiques

- Restauration, renaturation et entretien des cours d'eau
- Continuité écologique









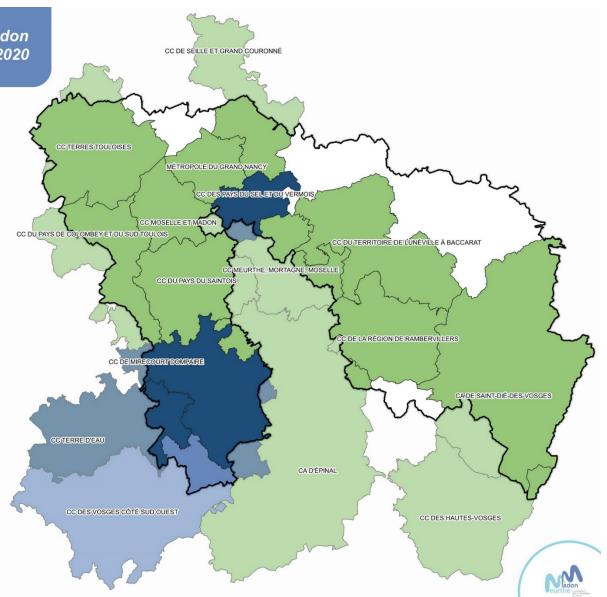
16 intercommunalités

503 communes

3140 km de cours d'eau

594 000 habitants









Les inondations du Madon

Des inondations dès les crues fréquentes

Des enjeux inondables principalement de type habitat pavillonnaire

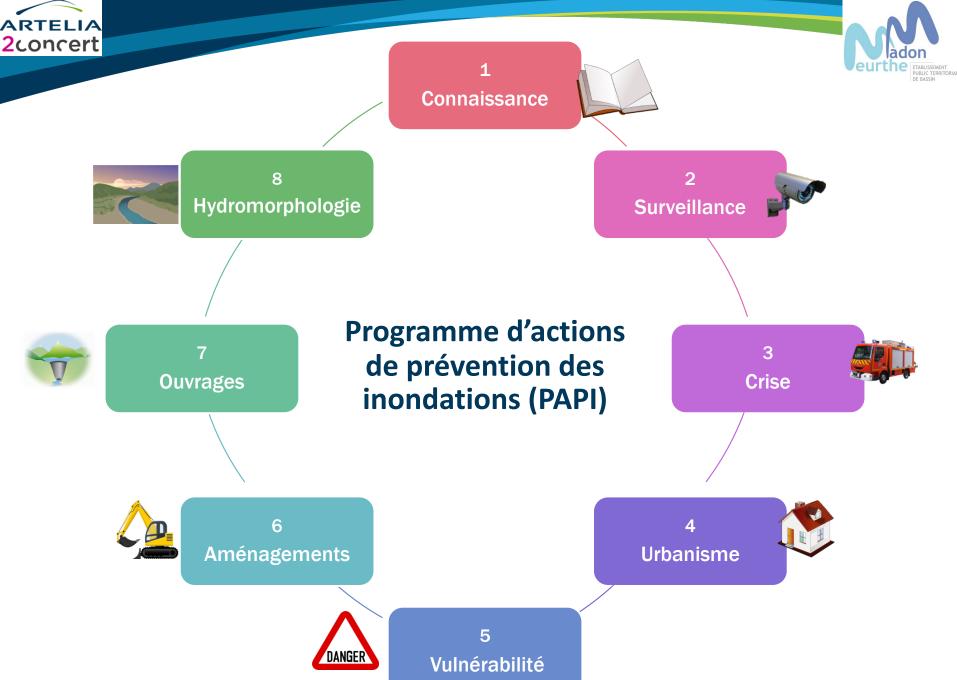
En crue centennale:

- 1600 personnes et 100 emplois en zone inondable
- 18,5 M€ de dommages





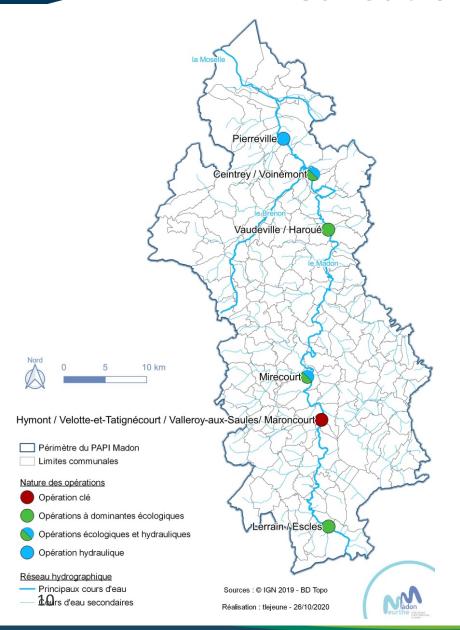








Réalisation du PAPI Madon



Les premiers aménagements :

6 opérations vont être menées dans les prochaines années dans le cadre d'un vaste programme de travaux :

- 2 opérations hydrauliques
- 2 opérations mêlant enjeux écologiques et hydrauliques
- 2 opérations à forte dominante écologique

Le bureau d'étude ARTELIA et le PAPI Madon











Présentation d'ARTELIA

Société d'ingénierie multidisciplinaire intervenant dans 9 domaines



















BÂTIMENT – MULTI-SITES – INDUSTRIE – EAU – MARITIME – ENVIRONNEMENT – ENERGIE – TRANSPORT – VILLE

Groupe indépendant (détenu par ses managers et salariés) de 6100 collaborateurs,



Un réseau de plus de **50 agences** en France pour garantir un service de proximité







Présentation d'ARTELIA

Une agence Alsace-Lorraine basée à Strasbourg et à Metz :

- Etudes amont, conception des projets, supervision des travaux
- 49 collaborateurs dans l'agence
- Implantation locale forte



Une équipe locale de près de 20 personnes dédiée à l'aménagement des cours d'eau : études hydrauliques, restauration des cours d'eau, aménagement d'ouvrages



Grémillon à Essey-Les-Nancy et Pulnoy : protection contre les inondations et restauration écologique







Ruisseau des Petites Fontaines à Barbonville

- Réalisation d'une ZRDC
- Fin des travaux en 2020
- Protection d'un quartier d'habitations à Damelevières
- Mesures environnementales







Rôle d'ARTELIA dans le cadre du PAPI

- ARTELIA a été recruté par l'EPTB pour réaliser la maîtrise d'œuvre du PAPI Madon : réalisation des études, constitution des dossiers réglementaires, définition des investigations complémentaires, pilotage des travaux
- Constitution d'un groupement d'entreprises pour mener à bien le projet



• Conception des aménagements (hydraulique, hydro-écologique, génie-civil et géotechnique)









- Réalisation d'inventaires environnementaux (Ecologie / Faune Flore)
- Définition des mesures d'évitement et de réduction des impacts des projets et travaux

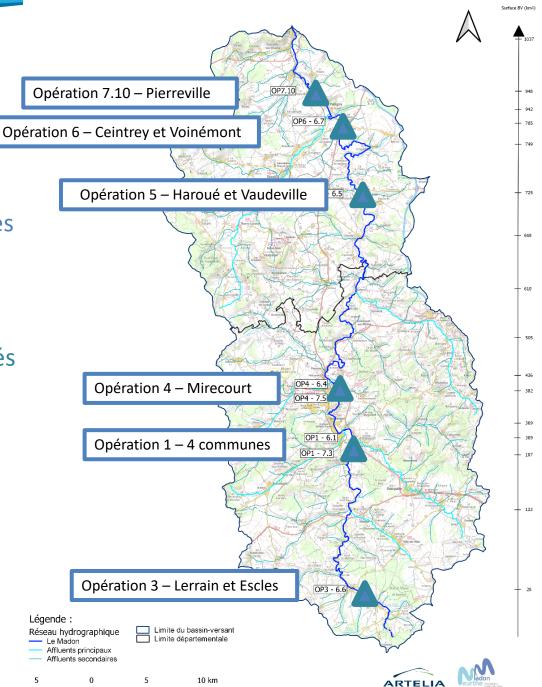
2concert

 Assistance pour la mise en œuvre d'une démarche de concertation

6 opérations

Objectif de réduire les risques d'inondation en travaillant sur 2 axes principaux :

- La restauration des fonctionnalités naturelles du Madon
- Le ralentissement et le stockage des écoulements



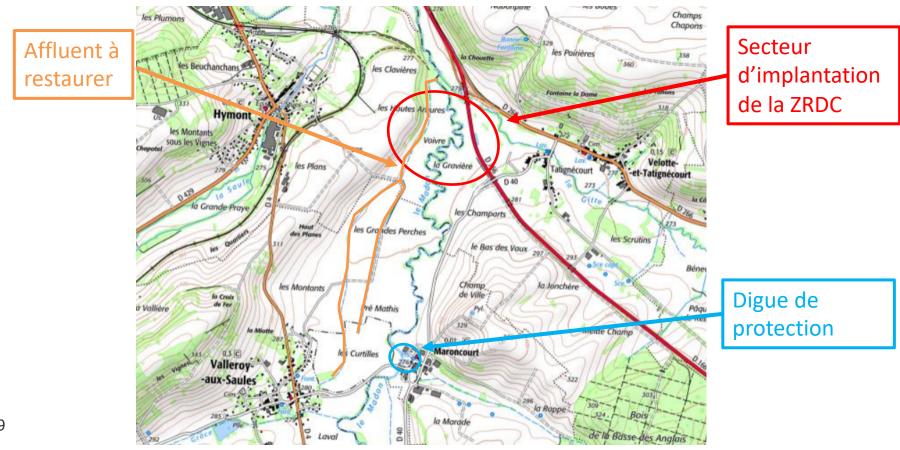






Opération 1 - Actions 6.1 et 7.3

- Réalisation d'une ZRDC pour réduire le risque d'inondation à l'aval en augmentant la capacité naturelle de stockage dans la prairie
- Renaturation d'un affluent en rive gauche, transitant la zone de stockage des crues
- Réalisation d'une digue de protection à Maroncourt







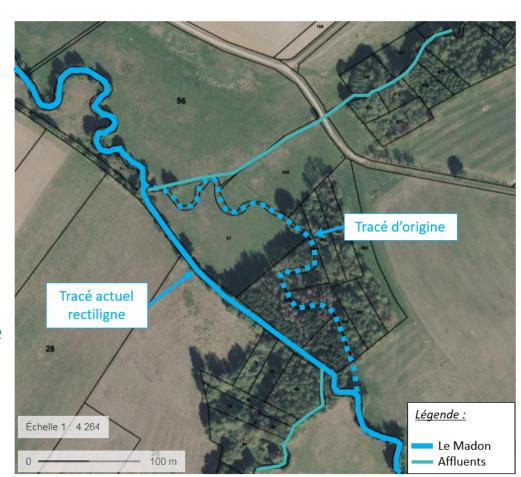


Opération 3 - Action 6.6

Objectif : Diminuer l'impact des crues courantes tout en améliorant la fonctionnalité écologique du tronçon

Modification du tracé d'origine du Madon :

Rectification et homogénéisation du tracé du Madon, perte de son attractivité écologique, de sa dynamique et accélération des débits en cas de crue









Opération 4 - Actions 6.4 et 7.5

Objectifs:

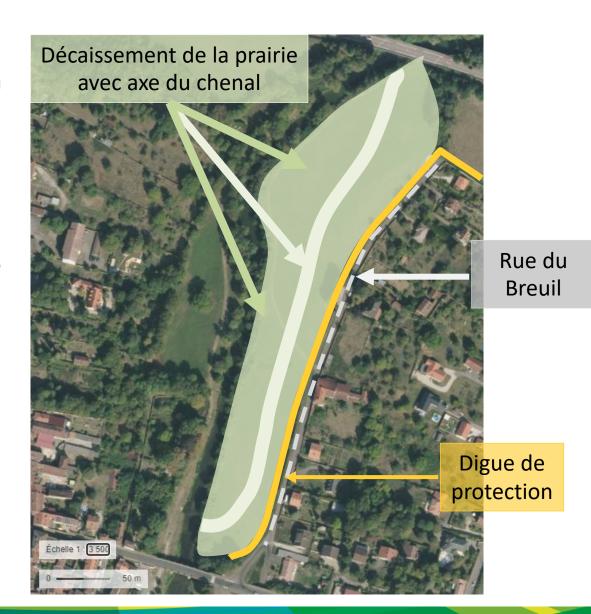
- Réduire l'aléa inondation dans la traversée de Mirecourt et en amont du pont de la RD166
- Diminuer la hauteur d'eau en zone urbaine, limiter les dommages
- Protéger la rue du Breuil en crue centennale

Décaissement de la prairie rue du Breuil

Réduction de la hauteur d'eau à Mirecourt : **de 40 à 47 cm** au niveau de la rue du Breuil (avec la ZRDC)

Digue

Protection des habitations rue du Breuil



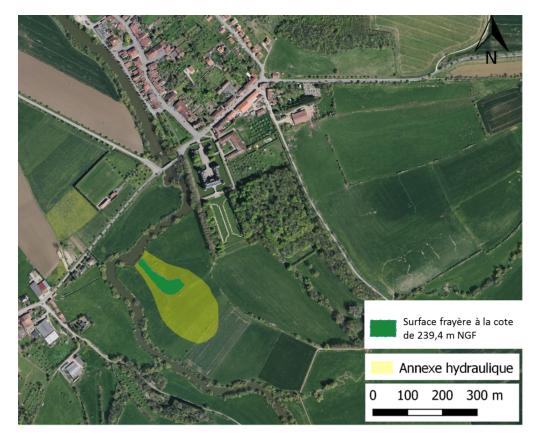






Opération 5 - Action 6.5

- Création d'une annexe hydraulique pour favoriser le ralentissement des montées de crue et le stockage des eaux
- Aménagement d'une frayère à brochets pour favoriser la reproduction de cette espèce repère du Madon



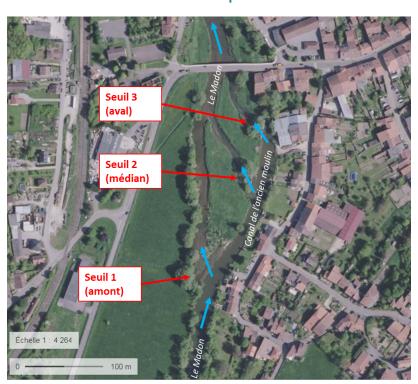






Opération 6 - Action 6.7

- Aménagement d'un groupe d'ouvrages hydrauliques (seuils dans le Madon) pour :
 - Réduire la fréquence des débordements et les hauteurs de submersion en cas de crue
 - Restaurer la continuité écologique (migration des poissons et transit des sédiments)
- Plusieurs scénarios allant de l'effacement partiel à l'effacement total des ouvrages



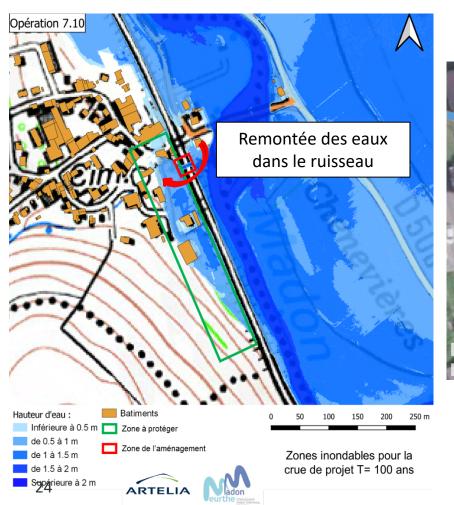


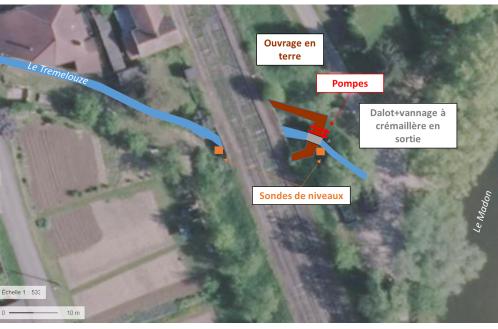




Opération 7.10 - Action 7.10

Fermeture hydraulique d'un ouvrage sous la voie ferrée pour éviter l'inondation par remontée du Madon dans un ruisseau





Premières conclusions des ateliers locaux







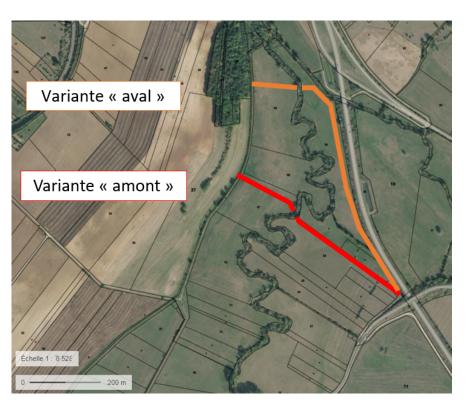






Opération 1 – Actions 6.1 et 7.3 – ZRDC

2 implantations envisagées



	ANALYSE COMPARATIVE : VARIANTE AMONT / VARIANTE AVAL
Complexité de l'ouvrage, Réalisation des travaux	Aval : travaux à proximité RD166, déversoir avec charge plus importante, zone d'inondation de la Gitte
Usages, exploitations	Amont : continuité d'exploitation aisée en RG et RD Aval : 2 petits "ilots" de parcelles en aval difficilement exploitable et soustrait davantage d'emprise agricole
Intégration paysagère	Amont : ouvrage perpendiculaire à la RD40 Aval : positionnée plus dans le fond de vallée resserré, longeant la RD166
Autres impacts	Amont : remous hydraulique plus proche Aval : nécessite un défrichement en rive gauche
Gestion de l'ouvrage	Aval : linéaire d'ouvrage plus important fossé entre ouvrage et RD166
Coûts de réalisation	Aval : coûts de réalisation 30% plus élevés

Absence de consensus suite à l'atelier de concertation locale

Implantation amont : 2,9 M€

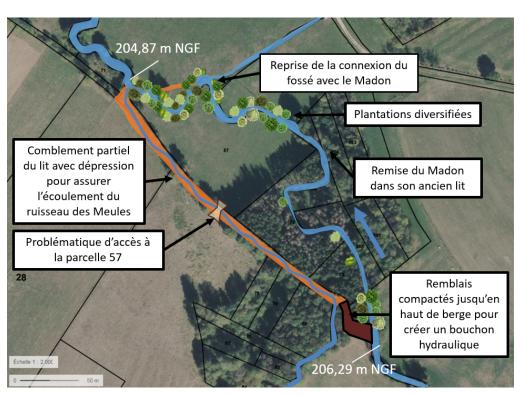
Implantation aval 3,8 M€



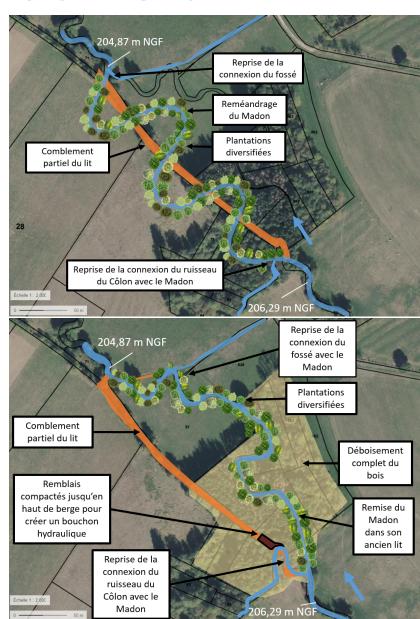




Opération 3 – Action 6.6 – Lerrain



3 variantes envisagées



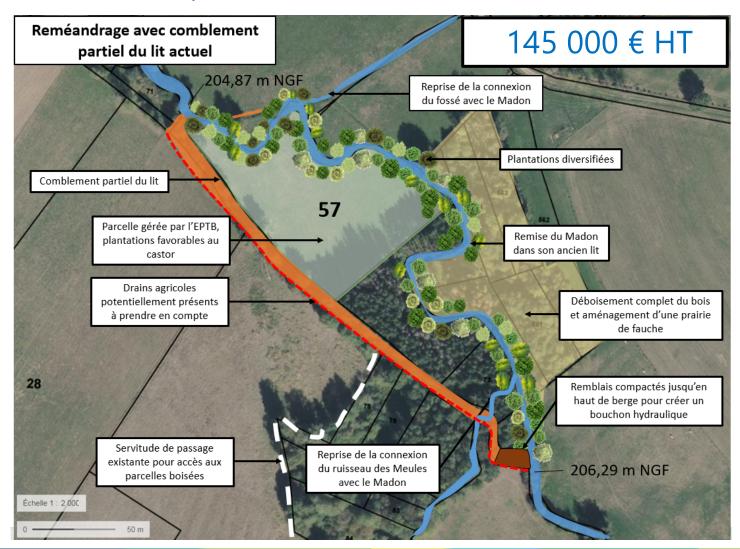






Opération 3 – Action 6.6 – Lerrain

Consensus autour d'un scénario intermédiaire (susceptible d'évoluer et d'être encore modifié)





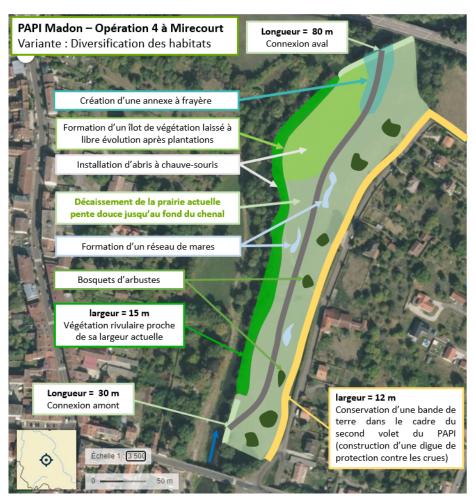




Opération 4 – Actions 6.4 et 7.5 – Mirecourt

3 variantes envisagées





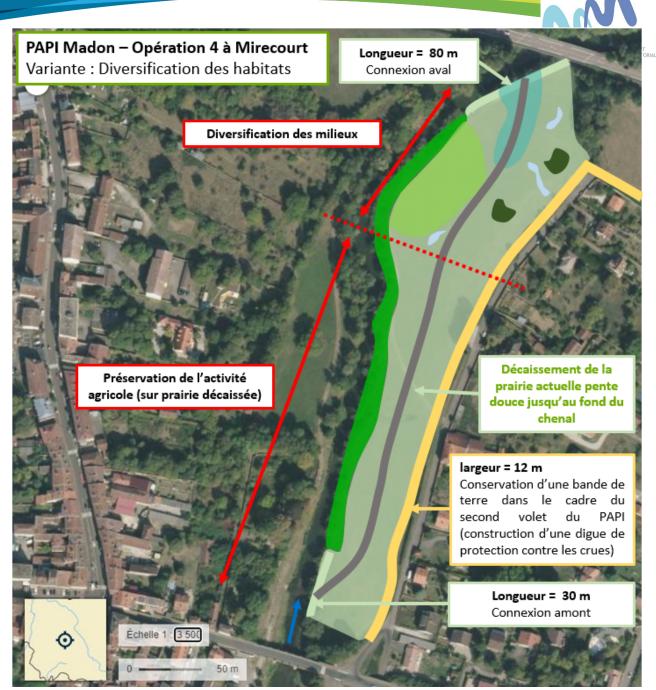




Consensus autour de la variante intermédiaire

(susceptible d'évoluer et d'être encore modifié)

680 000 € HT à 735 000€ HT



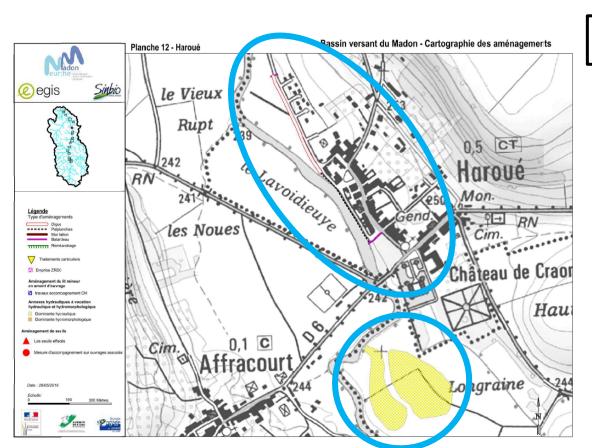




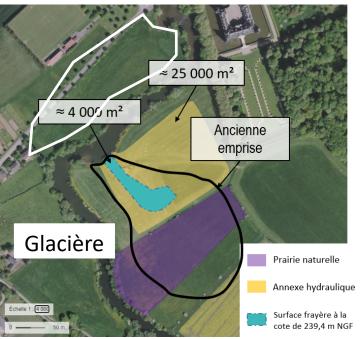


Opération 5 – Action 6.7 – Haroué / Vaudeville

Couplage annexes + digue et batardeaux Opportunité de l'annexe comme compensation hydraulique



400 000 € + 1,3 M€ HT



Pas de consensus mais idée issue de la concertation à étudier : 31 Décaissement de la Glacière et de la variante 2 - Frayère réduite dans la glacière

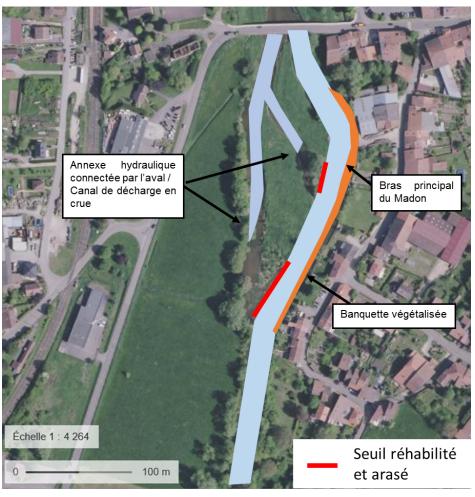


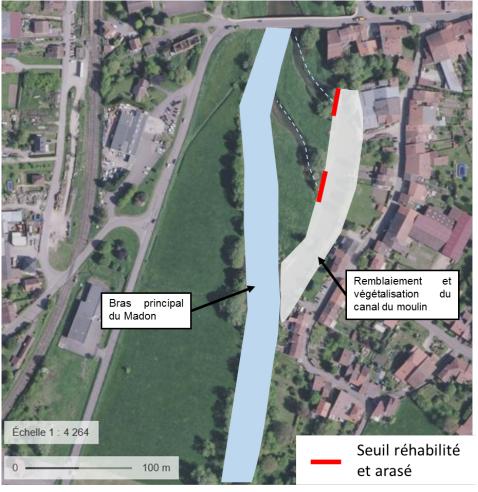




Opération 6 – Action 6.7 – Ceintrey / Voinémont

3 variantes envisagées







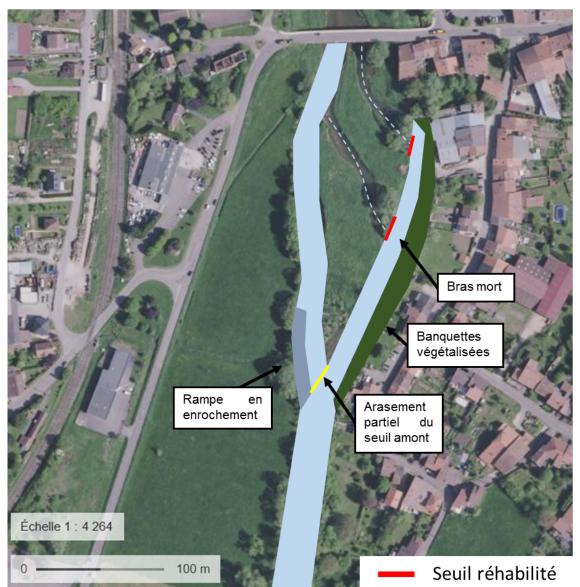


Scénario 1 : 290 000€ HT

Scénario 2 : 270 000€ HT

Scénario 3 : 440 000€ HT

Préférence des scénarios différents suivants les acteurs

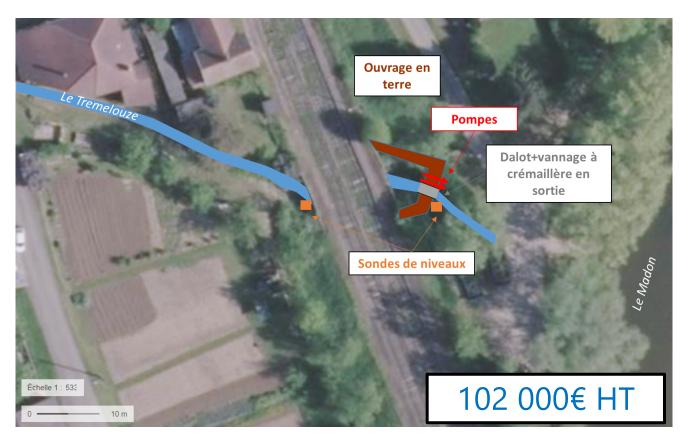








Opération 7.10 – Action 7.10 – Pierreville



Consensus autour de l'abandon de l'aménagement au profit de protections individuelles (batardeaux)

(susceptible d'évoluer et d'être modifié)

Q&R et premières remarques





Groupes de travail





Restitution collective





Conclusion de l'EPTB



